

Mai 2020

## EDITO

Le printemps est arrivé, mais il faut raison garder.  
Si l'on veut conserver sa santé, il faut rester confiné.  
Nous n'irons pas cueillir le muguet  
dans les bois le 1<sup>er</sup> mai.  
La nature a pourtant repris ses droits.  
On sent le parfum des lilas.  
Dans le tilleul, la pie bavarde a fait son nid,  
il y aura bientôt des petits.  
Mais il nous faut rester à la maison.  
Profitons de nos jardins, de nos balcons ;  
restons prudents,  
bientôt le déconfinement.  
Faut-il pour autant dépérir  
si l'on ne peut plus courir ?  
Sans en avoir l'air, nous restons solidaires,  
il n'y a aucun doute.  
Nous sommes toujours à votre écoute,  
et si l'ennui vous guette,  
appelez-nous, on fera un brin de causerie.  
Nos activités sont en berne,  
mais qu'à cela ne tienne,  
on remettra cela après l'été,  
car l'essentiel : c'est la santé.  
Quant à moi, de la présidence, je passe la main  
à un plus jeune, pour que l'ANR subsiste encore demain.  
Merci à toutes et à tous pour votre soutien.  
Donnez-le maintenant à Guy : il en a besoin.

**Jean-Paul NOC**

Chers amis,

C'est un grand honneur et un grand plaisir pour moi de prendre la succession de Jean-Paul NOC à la présidence de notre association. Au sein du comité depuis bientôt cinq ans, j'ai pu apprécier l'esprit de convivialité, de solidarité et d'amitié qu'il a développé et qui m'a conforté dans ma décision de postuler à sa succession.

Le contexte actuel n'est pourtant pas le plus simple qui soit pour débiter un mandat de Président. Devoir annuler ou repousser tous les projets que nous avons préparés pour cette année ne sont pas des décisions faciles à prendre. Voyage en Crète repoussé, « séniors en vacances » que la raison et la prudence nous contraignent à étudier la possibilité d'un report, mais aussi les marches, les sorties champêtres, le scrabble etc... tous ces reports ou annulations sont autant de déchirements que la situation impose.

L'épidémie qui frappe notre pays a complètement bousculé nos vies nous contraignant dans un confinement strict. Elle nous prive de notre famille, de nos amis.

Cette longue période de silence nous a fait perdre le contact avec tous ceux d'entre vous qui ne disposent pas des services d'internet. Cependant, les bénévoles de notre groupe ont appelé les plus anciens d'entre nous pour s'assurer de leur santé et des conditions de leur isolement.

Depuis le 11 mai, le déconfinement nous a permis de retrouver notre bureau et les moyens de vous faire parvenir ce bulletin. Cependant, par souci de sécurité, la permanence du mardi après-midi restera fermée au public tant que les doutes concernant l'épidémie ne seront pas levés. Par contre, Suzanne reste joignable par téléphone au 02-54-27-62-64.

Le redémarrage de nos activités sera long et probablement laborieux, dans cette attente, continuez à prendre grand soin de vous et de vos proches pour que ce triste épisode retombe dans les oubliettes de l'histoire.

Guy MARTINEZ

## DE TOUT... UN PEU...

La DNAS (Direction Nationale des Activités Sociales) publie depuis mars « le Flash Infos Activités Sociales » plus spécialement destiné aux personnels de La Poste, actifs ou retraités. Vous pouvez le consulter sur le « Portail malin ».

- Nom d'utilisateur : offre
- Mot de passe : sociale

Maison des Associations - bureau n°4 - 34, Espace Mendès France 36000 Châteauroux

Téléphone : 0254276264 Courriel : [anr36@orange.fr](mailto:anr36@orange.fr) - Site : [www.anr36.fr](http://www.anr36.fr)

## 1/2 part fiscale aux veuves d'anciens combattants :

Suite à un amendement, l'article 158 de la loi de finances 2019-1459 du 28 décembre 2019 a modifié l'article 195 du Code Général des Impôts et accordé le bénéfice de la 1/2 part fiscale aux veuves de plus de 74 ans, quel que soit l'âge de décès du conjoint titulaire de la carte d'ancien combattant.

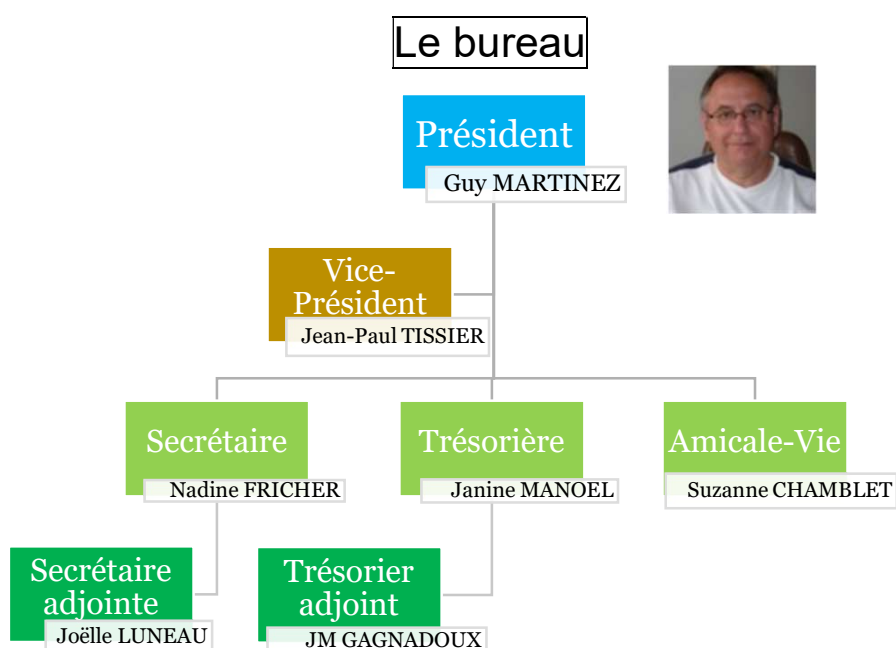
Cette disposition est applicable pour les déclarations de revenus de 2021. (texte de référence sur le site ou sur demande à la permanence)

## L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE :

Le 12 mars notre AD s'est tenue dans les locaux prestigieux du centre Jules Chevalier d'Issoudun devant une centaine d'adhérents. Vous retrouvez l'essentiel des sujets abordés sur le compte rendu. (au besoin vous pouvez le retrouver sur notre site internet).

Lors de son discours de conclusion, notre Président a confirmé son souhait de ne pas renouveler son mandat à l'issue de la réunion du Comité suivant l'AD.

Les directives de restrictions de réunions sont tombées dès le lendemain de l'AD. Nous avons dû attendre le 14 avril pour organiser une réunion en vidéoconférence pour procéder à l'élection du nouveau bureau dont voici la composition :



## Le comité

### Les membres

- BERGUER Jean
- BLINET Jean
- COURZADET Dominique
- JOLLY François
- MARQUET Jean-Claude
- NOC Jean-Paul
- PROT Jean Marie
- REVIDON Pierre
- SIMON Marguerite

### Les responsables d'activités

- CAILLAUT Alain
- resp. site
- RODIER Jacques
- resp. marches
- VILLESANGE Jacqueline
- resp. scrabble

### Les commissaires aux comptes

- DUPEUX Marcel
- PASQUET Pierre